

# Utilité publique et apports pédagogiques d'un atelier de projet urbain, axé sur la requalification d'une friche sidérurgique (La Louvière, Belgique)

AUTEURE  
Kristel MAZY

## RÉSUMÉ

Un projet de coopération transfrontalière, financé par le programme Interreg de l'Union européenne, dénommé BLUE, vise la valorisation et la sensibilisation aux ressources qu'intègrent les friches en bordure de voie d'eau. L'objectif de cette communication sera d'interroger l'utilité publique et pédagogique d'un moment de ce projet de coopération transfrontalière, axé sur un atelier de projet urbain mêlant acteurs professionnels, chercheurs, habitants et étudiants en urbanisme et architecture autour du devenir d'une vaste friche sidérurgique, située à La Louvière (Belgique). D'abord, nous précisons les motivations de ce projet de coopération transfrontalière. Ensuite, nous exposerons les contours de cet atelier intensif de projet urbain. Finalement, nous ferons un retour réflexif sur l'utilité publique et pédagogique de cet atelier.

## MOTS CLÉS

friche sidérurgique, ressources territoriales, atelier de projet urbain, pédagogie, utilité publique

## ABSTRACT

A cross-border cooperation project, funded by the Interreg programme of the European Union, called BLUE, aims to enhance and raise awareness on the resources embedded by wastelands on a riverside. The aim of this paper is to explore the public and educational utility of a moment of this cross-border cooperation project, focused on an urban project workshop, which combines the intervention of professional actors, researchers, residents and students in urban planning and architecture around the future of a vast brownfield, located in La Louvière (Belgium). First, we will specify the motivations for this cross-border cooperation project. A second phase will expose the outlines of this intensive urban project workshop. Thirdly, we will discuss the public and educational interests of this workshop.

## KEYWORDS

Brownfield, Territorial resources, Urban project workshop, Pedagogy, Public interests

## INTRODUCTION

Très présentes en Wallonie et dans le nord de la France, les ressources des friches fluviales sont variées : zones humides, patrimoines industriels, infrastructures logistiques, espaces publics, gisements fonciers, ce qui en fait des espaces soumis à la pression immobilière. Vu l'objectif de la Commission européenne visant à supprimer d'ici à 2050 l'extension des surfaces urbanisées et sa déclinaison dans les politiques régionales, la pression foncière risque de croître sur ces friches, qui risquent d'être considérées à court et moyen terme uniquement sous l'angle du gisement foncier et du développement immobilier, au détriment d'autres ressources, moins rentables, mais néanmoins nécessaires au bon fonctionnement territorial. C'est à partir de ce constat qu'est née l'idée d'un projet de coopération transfrontalière, visant, d'une part, l'échange des connaissances à travers des journées rassemblant des chercheurs issus de disciplines variées, des étudiants, des collectivités et gestionnaires locaux et, d'autre part, la valorisation et la dissémination de ces échanges grâce à l'élaboration d'un atlas pédagogique commenté, ainsi qu'un jeu vulgarisant le rôle des acteurs et une exposition.

L'objectif de cette communication sera d'interroger l'utilité publique et pédagogique d'un moment de ce projet de coopération transfrontalière, axé sur un atelier de projet urbain mêlant acteurs professionnels, chercheurs, habitants et étudiants en urbanisme et architecture autour du devenir d'une vaste friche sidérurgique, située à La Louvière (Wallonie, Belgique). Quel(s) rôle(s) ce temps court mais intensif peut-il jouer sur la réflexion

territoriale, sur le jeu d'acteurs en place, mais aussi sur la formation des étudiants architectes et urbanistes, futurs concepteurs et opérateurs des territoires ?

D'abord, nous présenterons les intérêts progressifs manifestés pour les friches, en regard notamment de la notion de recyclage urbain. Ensuite, nous précisons les motivations de ce projet de coopération transfrontalière. Un troisième temps exposera les contours de cet atelier intensif constituant une des deux actions phares de ce projet de coopération transfrontalière. Finalement, nous ferons un retour réflexif sur l'utilité publique et pédagogique de cet atelier.

## 1. FRICHE, RECYCLAGE ET PROJET URBAIN

L'expression « friche urbaine » désigne un espace inclus dans la dynamique des villes aux facteurs d'apparition multiples (déprise agricole et industrielle, multiplication d'emprises routières; Brun, 2015). L'apparition de friches peut être comprise comme la dernière séquence d'un processus linéaire d'artificialisation des sols vers un usage unique qui aboutit, une fois cet usage éteint, à des friches urbaines ou des sols délaissés (Grisot, 2020). Ces espaces peuvent être valorisés, réaffectés pour reconstruire la ville sur elle-même. Dans le cadre de l'émergence de l'urbanisme de projet, ou le tournant post-fordiste en urbanisme, le recyclage urbain, à travers les requalifications de friches, ont rencontré progressivement plusieurs enjeux, d'ordre :

- culturel, avec l'émergence de la notion de patrimoine industriel (à partir des années 1970);
- politique, économique et environnemental, avec la volonté d'un retour vers les centres urbains de manière à contrer les conséquences négatives de l'étalement urbain (à partir des années 1980);
- social, culturel et économique, avec les initiatives d'occupations temporaires des friches connaissant un engouement ces dernières années.

Aujourd'hui, la pression foncière, lorsqu'elle s'exerce, doublée de la division fonctionnelle des sols à travers leurs affectations, risque de mettre en péril la diversité des ressources portées par les friches, notamment les réservoirs de biodiversité dont elles sont le support.

## 2. GENÈSE DU MICRO-PROJET INTERREG BLUE

Plusieurs moteurs sont à l'origine de ce projet de coopération transfrontalière, financé par le programme Interreg de l'Union européenne, dénommé BLUE « Les berges comme leviers d'actions urbanistiques et environnementales ».

### 2.1. Des projets locaux d'aménagement

Des projets de développement territorial en cours le long des cours d'eau de l'espace transfrontalier franco-belge, notamment à La Louvière et Marquette-lez-Lille, impliquent des choix d'économie territoriale, résidentielle ou productive, de valorisation paysagère, patrimoniale et environnementale. Dans d'autres régions de l'espace transfrontalier, des projets visent à renforcer la capacité des cours d'eau à connecter les territoires, à l'instar du parc bleu de l'eurométropole Lille-Tournai-Kortrijk (Grosjean, 2019).

### 2.2. Une thèse de doctorat en urbanisme

Un travail de thèse, réalisé en 2014, à partir des cas de Bruxelles et Lille, interrogeait la capacité du projet, comme outil opérationnel d'aménagement, à opérer une reconnexion entre villes, ports et fleuves (Mazy, 2014).

### 2.3. Le réseau inter-friches

Un réseau international de chercheurs et de professionnels, né en 2018 et soutenu par la Maison des sciences de l'homme de Paris Nord vise, à travers l'organisation d'ateliers centrés sur les friches, à dépasser les regards disciplinaires qui tendent à ne sélectionner qu'une de leurs dimensions : leurs matérialités, les pratiques sociales, leurs imaginaires, les formes d'engouement associatives ou politiques, etc.

### 2.4. La sensibilisation aux métiers de l'aménagement

La conviction partagée d'enseignants en urbanisme que la diversification des métiers de l'aménagement du territoire, particulièrement riches en ressources comme les espaces fluviaux, impose une sensibilisation à ces métiers, prenant des formes différenciées, de part et d'autre des frontières européennes.

Ces motivations ont consolidé l'importance de valoriser la diversité des ressources portées par les friches fluviales. Manquer ce temps de sensibilisation pourrait entraîner la construction d'une représentation de ces territoires en friche sous l'angle unique de l'opportunité foncière qu'ils constituent, au détriment d'autres ressources.

### 3. LES ATELIERS DE PROJET : LA LOUVIÈRE 2019 & MARQUETTE 2020

#### 3.1. Objectifs des ateliers au sein du micro-projet Interreg

Une semaine intensive d'atelier, organisée à partir du cas de La Louvière en 2019, et une autre semaine, organisée à partir du cas de Marquette-Lez-Lille en 2021, visent à rassembler des étudiants de la faculté d'architecture et d'urbanisme (FA+U) de l'Université de Mons (UMons) et de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de l'Université de Lille (IAUL). Les objectifs ont été conçus par emboîtement successif. Les ateliers de projet visent, comme points de départ, l'élaboration de scénarios prospectifs de développement projetés sur le recyclage de friches fluviales, à travers l'élaboration de schémas directeurs, qui vont ensuite alimenter deux dispositifs de sensibilisation : d'une part, un atlas commenté des ressources portées par les friches fluviales (dimension prospective) et, d'autre part, un jeu de rôle visant la vulgarisation des métiers de l'aménagement différenciés de part et d'autre de la frontière franco-belge. Ces deux dispositifs de sensibilisation seront présentés au sein d'une exposition dupliquée à La Louvière et Tourcoing, prévues à l'automne 2021.

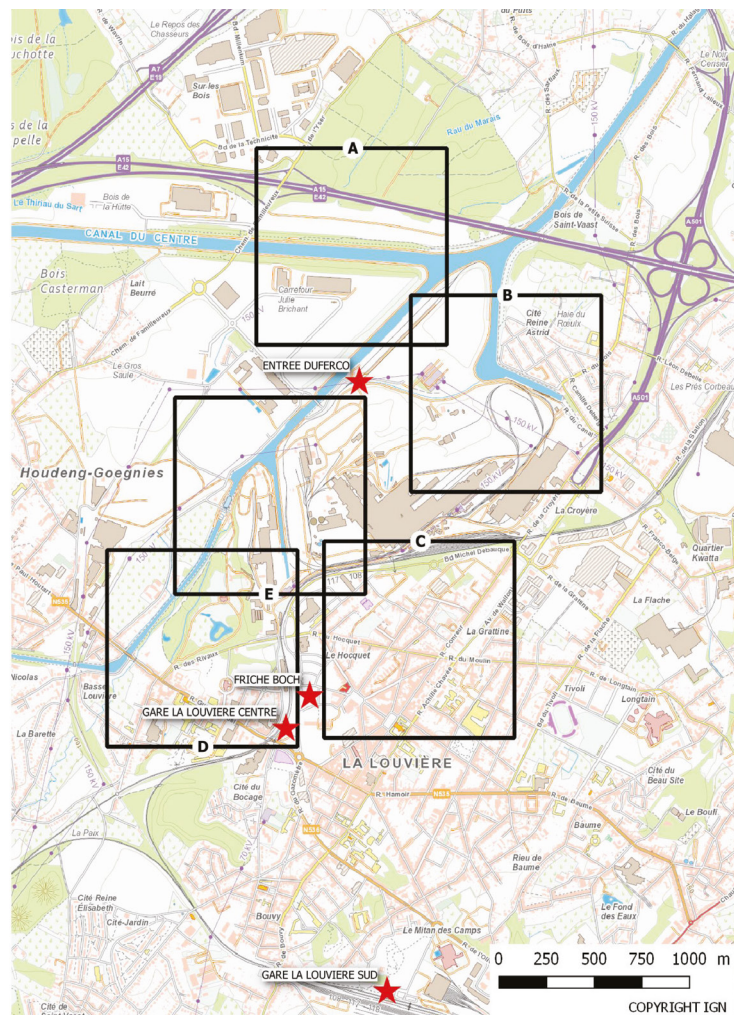
#### 3.2. Questions

Au centre des ateliers se situe la diversité des ressources qu'intègrent les friches fluviales :

- des zones humides, riches en biodiversité,
- des espaces publics, en lien avec l'eau,
- du gisement foncier pour des opportunités immobilières,
- des infrastructures logistiques et portuaires,
- des traces patrimoniales.

La cohabitation, juxtaposition, superposition de ces ressources posent différentes questions. Comment éviter le développement d'une de ces ressources au détriment des autres ? Comment sensibiliser le grand public à ces ressources ? Comment favoriser une gestion intégrée de ces territoires ? Comment sensibiliser les futurs actifs aux métiers de l'aménagement du territoire capables de valoriser ces ressources ?

Figure 1. Périmètre des zones charnières, dans le cadre de l'atelier « La Louvière », novembre 2019



## 4. PROGRAMME ET DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES DE L'ATELIER « LA LOUVIÈRE », 2019

### 4.1. Programmation

Pour créer des liens entre enseignement, recherche et sphère professionnelle, les deux premiers jours de cette semaine intensive sont dédiés à la rencontre d'opérateurs, chercheurs et partenaires associés wallons et français en lien avec la gestion des différentes ressources fluviales (protection des milieux naturels, renouvellement urbain, développement portuaire ou valorisation du patrimoine, etc.). Si des habitants étaient également invités, ils ont finalement été peu représentés.

Alimentés par les témoignages des deux premières journées, les étudiants sont baignés ensuite dans un atelier de projet intensif. Nous présentons ci-dessous l'organisation de cette semaine d'atelier. Dix équipes mixtes Umons–Université de Lille sont composées de cinq étudiants, chaque étudiant défendant une des cinq thématiques territoriales au sein de son équipe :

- espaces logistiques et portuaires,
- espaces de biodiversité,
- espaces publics,
- traces patrimoniales,
- gisements fonciers: espaces à habiter.

À chaque équipe est attribuée une « zone charnière », située entre la friche sidérurgique « Duferco » et la ville de La Louvière (fig. 1). Selon Lardon et Piveteau, les « zones charnières » sont considérées comme « des zones d'interface, suffisamment spécifiques et structurées pour infléchir durablement les dynamiques de développement des territoires auxquelles elles sont rattachées » (2005).

### 4.2. Objectifs et livrables

Trois livrables étaient attendus en fonction d'objectifs pré-définis (tabl. 1).

Tableau 1. Programme, objectifs et livrables de l'atelier « La Louvière », novembre 2019

Dates	Temps	Objectifs	Délivrables
04/11/2019	1/ Visite déambulatoire des « zones charnières »	Appréhender de manière sensible la zone charnière sous le prisme d'une thématique territoriale	Remise individuelle : 3 photos (10x15 cm) marquées d'une phrase ou d'une interrogation courte, exprimant une observation ou un étonnement en regard d'une thématique territoriale spécifique
05/11/2019	2/ Journées d'échanges rassemblant chercheurs, habitants et acteurs professionnels	Comprendre les enjeux relatifs d'une thématique territoriale à partir de discours d'acteurs (professionnels, chercheurs, habitants)	Remise individuelle : schéma (A4) présentant les enjeux d'une thématique territoriale (les ressources à valoriser, à protéger / les acteurs à mobiliser)
06-08/11/2019	3/ Atelier par groupes	Proposition d'un schéma directeur pour répondre aux enjeux identifiés au niveau de la zone charnière (élargi si nécessaire) Présentation publique dans la salle du conseil communal, en présence du Bourgmestre et des échevins	Remise de groupe : schéma directeur (A3) pour le développement de la zone charnière schéma synthétisant les arguments par thématique (favorable ou non au schéma directeur)

## 5. RETOURS D'EXPÉRIENCE DE L'ATELIER « LA LOUVIÈRE » 2019

### 5.1. Quelle portée pédagogique ?

Un premier objectif pédagogique est la prise de conscience des conflits d'intérêts ou d'usages entre les différents acteurs qui interviennent sur le territoire. Dans le cas de La Louvière, les stratégies urbanistiques semblent juxtaposées aux stratégies de développement économique et logistique, elles-mêmes détachées de la gestion environnementale de ces territoires.

À l'instar d'autres expériences d'atelier de projet urbain, ces juxtapositions, voire contradictions ou conflits (exclusion, abandon, mutations rapides subies...) nécessitent « une aide pour révéler, faire exister, valoriser, puis donner un nouveau souffle à des situations [...] ». Face à un décalage et ces conflits, nos ateliers

urbains tentent de se placer entre stratégies officielles (politiques urbaines, documents stratégiques) et réalités de terrain (actions nécessaires, projets utiles, demandes et attentes avérées). Les ateliers de projet urbain peuvent initier puis soutenir la prise en charge de parties de ville et d'enjeux urbains qui sont peu considérés par les politiques publiques et les grands investisseurs privés. Ils peuvent éveiller et informer le débat public dans ce sens » (Bouché *et al.*, 2016).

Un deuxième apport pédagogique que les étudiants appréhendent, parfois de manière abstraite, sur les bancs de l'université est la dimension politique de l'aménagement du territoire. Par exemple, au sein des schémas directeurs produits pour le territoire louviérois, de nombreux groupes avaient retiré une activité sidérurgique dans une logique à long terme alors que l'entreprise venait de réaliser de nouveaux investissements. Lors de la présentation publique, l'échevin en charge de l'économie n'a pas manqué de s'exprimer choqué par ce choix, permettant aux étudiants d'intégrer la dualité court terme / long terme et les effets très concrets de choix de développement territorial, notamment sur l'emploi. « L'atelier permet aux étudiants de comprendre l'urbanisme comme activité technique et sociale avec un rapport tout particulier au politique; et c'est à cette intersection que des compétences pratiques transversales et néanmoins fondamentales sont à acquérir pendant la formation » (Gomes & Bognon, 2018).

Un troisième bénéfice pédagogique concerne la formation de groupes d'étudiants issus de disciplines différentes.

Dans le cas de l'atelier de La Louvière, les urbanistes et les architectes se sont enrichis mutuellement de leurs approches territoriales et leurs méthodologies de travail différentes. Pour faire progresser un projet ensemble, ils ont également pris conscience de l'importance de la communication, notamment par l'utilisation d'un vocabulaire précis et adéquat.

## 5.2. Quelle utilité publique ?

En préalable, la question de l'utilité publique d'un atelier de projet urbain nous semble devoir faire l'objet d'une réflexion par les enseignants, à travers l'énoncé de l'exercice, de manière à assurer l'équilibre subtil entre implication et distanciation nécessaire à une approche pédagogique, intégrant aussi une dimension critique de l'aménagement du territoire. En effet, il peut exister une tension entre l'assujettissement à l'action et le refus de l'utilitarisme (Scherrer, 2010). Par exemple, dans le cas de La Louvière, le choix du périmètre d'étude ne s'est pas arrêté au périmètre strict de la friche industrielle, sujet à part entière des enjeux du développement du territoire louviérois. Des « zones charnières » ont été privilégiées entre la ville et la friche, permettant ainsi de déplacer le regard sur les liens à tisser entre ville et friche plutôt que sur le renouvellement urbain d'une vaste friche industrielle.

Le premier intérêt public d'un atelier de projet urbain est l'expérimentation du rôle d'acteur temporaire de la transformation urbaine et territoriale (Bouché *et al.*, 2016), à travers l'exploration d'un certain nombre d'hypothèses sur le devenir des territoires (Parin, 2016). Par exemple, les schémas directeurs produits par les étudiants ont été transmis au bureau d'études en charge de l'élaboration du schéma de développement communal (SDC).

Le second bénéfice public se situe dans la constitution d'un cadre de dialogue plus décontracté et libre entre les différents acteurs du territoire. Ce dispositif ouvert, observable dans le cadre de l'atelier de La Louvière, peut s'expliquer, d'une part, car il n'est pas associé à une directe et nécessaire prise de décision sur le devenir du territoire et, d'autre part, car l'exercice de vulgarisation auquel se livrent les différents acteurs du territoire face aux étudiants, et la présence même d'étudiants, stimule des débats plus apaisés. Néanmoins, la faible présence des habitants nous invite à interroger les conditions d'une participation citoyenne accrue.

## RÉFÉRENCES

- Bouché B., Lebarbey, C., Moimas V., Secci C., Weber B., 2016, « Construire des situations de projet : de l'utilité publique des ateliers de projets urbains », in X. Guillot (dir.), *Ville, territoire, paysage, vers un nouveau cycle de pensée du projet*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, p. 164-171.
- Brun M., *Biodiversité végétale et délaissés dans l'aménagement urbain. Contribution potentielle des délaissés urbains aux continuités écologiques*, thèse de doctorat en aménagement de l'espace-urbanisme à l'Université François Rabelais de Tours [en ligne : [www.applis.univ-tours.fr/theses/2015/marion.brun\\_5590.pdf](http://www.applis.univ-tours.fr/theses/2015/marion.brun_5590.pdf)].
- Gomes P., Bognon, S., 2018, « L'atelier pédagogique en urbanisme : apport des commanditaires à l'apprentissage par problèmes appliqués », *Territoire en mouvement*, n° 39-40, p. 1-18 [en ligne : [doi.org/10.4000/tem.4814](https://doi.org/10.4000/tem.4814), consulté le 13/01/2020].
- Grisot S., 2020, *Manifeste pour un urbanisme circulaire : pour des alternatives concrètes à l'étalement de la ville*, Paris, dixit.net [en ligne : [urbanismecirculaire.fr](http://urbanismecirculaire.fr)].

Grosjean B., 2019, « Les ambiguïtés de l'eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, à travers ses représentations régionales », *Belgeo*, n° 2, p. 1-21 [en ligne: [doi.org/10.4000/belgeo.33151](https://doi.org/10.4000/belgeo.33151), consulté le 13/01/2020].

Lardon S., Piveteau V., 2005, « Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire: une approche par les modèles spatiaux », *Géocarrefour*, 80(2), p. 75-90 [en ligne: [doi.org/10.4000/geocarrefour.980](https://doi.org/10.4000/geocarrefour.980), consulté le 14/01/2020].

Mazy K., 2014, *Villes et ports fluviaux: le projet comme dispositif de reconnexion? Regards croisés sur Bruxelles et Lille*, thèse de doctorat en art de bâtir et urbanisme à l'Université libre de Bruxelles–Université Lille I [en ligne: [www.theses.fr/2014LIL10049](http://www.theses.fr/2014LIL10049)].

Parin C., 2016, « La mise en boucle projet-recherche, une nécessité pour ancrer les pratiques professionnelles dans la réalité des territoires contemporains », in X. Guillot (dir.), *Ville, territoire, paysage, vers un nouveau cycle de pensée du projet*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, p. 206-213.

Scherrer, F., 2010, « Le contrepoint des études urbaines et de l'urbanisme: ou comment se détacher de l'évidence de leur utilité sociale », *Tracés*, n° 10, p. 187-195 [en ligne: [doi.org/10.4000/traces.4805](https://doi.org/10.4000/traces.4805), consulté le 12/01/2020].

## **LAUTEURE**

**Kristel Mazy**

Université de Mons (Belgique)

Centre URBAInE

[kristel.mazy@umons.ac.be](mailto:kristel.mazy@umons.ac.be)